REGLEMENT COMPETITION 2026 / 2027

Mise à jour du 28/09/2026

Catégories et Années d'âge 2026/2027

DAMES	Séniors	Juniors 2	Juniors 1	Jeunes 3	Jeunes 2	Jeunes 1 et Après
	2008	2009 - 2010	2011 – 2012	2013	2014	2015 et après
MESSIEURS	Séniors	Juniors 2	Juniors 1	Jeunes 3	Jeunes 2	Jeunes 1 et Après
	2008	2009 - 2010	2011 - 2012	2013	2014	2015 et après

Codification des Clubs 2026/2027

1	5 lignes d'eau	CSM BONNEUIL	2 Voie Paul Eluard 94380 BONNEUIL S/MARNE
2	4 lignes d'eau	AS ORLY	Rue du Noyer Grenot 94310 ORLY
3	4 lignes d'eau	VILLENEUVE-LE-ROI AC (VAC)	59 Avenue Docteur Calmette 94290 VILLENEUVE-LE-ROI
4	5 lignes d'eau	AAS FRESNES	2 Avenue du Parc des Sports 94260 FRESNES
5	5 lignes d'eau	COM BAGNEUX NATATION	1 Avenue de Stalingrad 92220 BAGNEUX
6	4 lignes d'eau	CN JUVISY	Piscine Suzanne Berlioux 17 Rue Jules Ferry – 961600 JUVISY
7	4 lignes d'eau	ES VIGNEUX	Piscine les Vagues de la Concorde 26 Avenue de la Concorde 91270 VIGNEUX
8	4 lignes d'eau	DAUPHIN DU CENTRE BRIE (DCB)	20 Av. Pierre de Coubertin, 77610 Fontenay-Trésigny
9	8 lignes d'eau	CSA KREMLIN BICËTRE	49 Av. Charles Gide, 94270 Le Kremlin-Bicêtre
10	8 lignes d'eau	VITRY	Av. du 8 Mai 1945, 94400 Vitry-sur-Seine

La Coupe Interdépartementale 77 sud - 91 - 92 - 94
Règlement Interdépartemental

1 Chaque compétition est ouverte à tous les nageurs-euses licenciés dans les Clubs FSGT de la Seine et Marne Sud, de l'Essonne, des Hauts de Seine, et du Val-de-Marne ou assimilés, et aussi ouverte sur invitation à tous clubs affiliés à la FSGT.

2 L'heure d'ouverture des portes de chaque rencontre est indiquée dans le calendrier. Les épreuves démarrent ¾ h après l'ouverture des portes.

3 Les chronométreurs ont l'obligation de reporter sur le carton d'engagement les temps intermédiaires des 50m, 100m, 200m, 400m et 800m ainsi que le temps du 1er relayeur.

4 Toute réclamation doit être soumise au Juge Arbitre par écrit par le responsable du club dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve en cause. Si le Juge Arbitre rejette la réclamation il doit donner les raisons de sa décision. La réclamation est alors transmise à la commission qui décide des suites à donner.

5 **Les clubs ayant plus de 10 nageurs engagés ne présentant pas d'officiels ou de bénévoles devront payer une amende de 50 euros**. Les noms des clubs ne présentant pas d'officiels ou de bénévoles devront être mentionnés sur la feuille de Jury par le Juge Arbitre.

6 Les nages doivent être réalisées conformément au règlement de la FINA.

7 L'engagement des nageurs se fait par chaque club par informatique.
Les engagements doivent être enregistrés en ligne au plus tard le mercredi minuit précédent le week-end de compétition.

8 L'engagement est payant suivant un tarif décidé par la commission.
Pour les journées qualificatives et relais, le tarif est de
- 1 € pour les nages individuelles et les prises de temps et 1,05 € pour les relais et relais hors concours
- Pour la journée interdépartementale ou francilienne, le prix de l'engagement est de 1,00 €. Les clubs règlent leurs engagements en fin d'année au vu de la feuille officielle des résultats.

9 **Les résultats sont traités par informatique,** les responsables des résultats de la commission porteront à la connaissance des clubs les résultats officiels par l'intermédiaire d'une feuille jointe par mail au club après chaque compétition.

SECRETARIAT ET RESPONSABLES DES RESULTATS

Jean-Luc CHEMINET natation@fsgt94.org	Jean-François MIAUX jfmiaux@gmail.com natation@fsgt94.org	Flutra ROPARS flutra.ropars@gmail.com natation@fsgt94.org

10 La commission Natation Interdépartementale est responsable de l'application de ce règlement et se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires en cas de non-respect.

11 La Coupe Interdépartementale est organisée sur **6 journées**. Le lieu de chaque rencontre est indiqué dans le calendrier interdépartemental.

12 Les nageurs-euses pourront nager jusqu'à **trois nages individuelles** plus un relais par compétition. Et chaque club pourra présenter 6 relais maxi TOUTES CATEGORIES CONFONDUES.

13 **Les prises de temps pour les fédéraux se feront en fin de compétition** sur 50m et 100m. Chaque club pourra présenter 4 nageurs-euses maximum avec 2 nages par nageurs-euses maximum. Ces nages ne seront pas comptabilisées pour le classement club, et se passent sous réserve que le club demandeur dispose d'officiel sur le bord du bassin.

14 Suivant le temps réalisé le nageur-euse est classé. Les 8 premiers reçoivent des points.

Récompense :

- ✓ **Journée ½ Fond : Récompense sur toutes les nages et toutes les catégories**
- ✓ **5ème journée** : **Récompense sur toutes les nages et toutes les catégories**
- ✓ **6ème journée** : **Récompense sur toutes les nages et toutes les catégories**

Sur ces 3 journées récompensées, il n'y aura pas d'affichages des résultats. Ceci est dû aux différences de catégories Filles et Garçons qui entrainent un traitement manuel pour les Filles.

15 Un classement des clubs est établi par totalisation des points attribués aux nageurs-euses sur toutes les nages du programme du championnat, sauf les prises de temps nagées en fin de programme pour les qualificatifs aux Fédéraux.

Il est établi 6 classements pour les filles et les garçons établis ci-contre :

Jeunes 1et après, Jeunes 2, Jeunes 3, Juniors 1, Junior 2, Séniors.

Pour les journées interdépartementales et pour toutes les autres épreuves, la répartition des points est la suivante :

1er→10pts	**2ème→8pts**	**3ème→6pts**	**4ème→5pts**
5ème→4pts	**6ème→3pts**	**7ème→2pts**	**8ème →1pt**

et ensuite 1pt

16 Le **1500 m Nage Libre** est ouvert à tous les nageurs-euses en respectant un **temps limite de 25'**.

Le **800 m Nage libre** est ouvert à tous les nageurs-euses en respectant un **temps limite de 15'**.

Le **400 m Nage Libre** est ouvert tous les nageurs-euses en respectant un **temps limite de 8'00**.

Le **400 m 4 nages** est ouvert tous les nageurs-euses en respectant un **temps limite de 10'00**.

17 Le club possédant le plus grand nombre de points à l'issue de ces 6 journées est proclamé vainqueur et remporte une coupe. La coupe reste la propriété du Club. Une coupe est également remise à tous les clubs pour les récompenser de leurs présences et participation. Les coupes seront remises lors de la 6ième journée.

Journée Inter Départementale

18 Une compétition nommée Journée Inter Départementale ou « Francilienne » sera organisée.
Cette journée est ouverte à tous les participants avec la restriction suivante : le participant pourra s'engager uniquement sur des nages pour lesquelles il n'est pas qualifié pour les fédéraux.

19 Cette journée se déroulera sur une journée entière. Les nageurs-euses peuvent nager au maximum 4 nages.

20 L'engagement des nageurs-euses se fait par chaque club par informatique.
Les engagements doivent parvenir au plus tard le mercredi précédent le week-end de compétition à l'adresse mail indiquée précédemment.

21 Pas de restriction quant au nombre de nageurs-euses.
Si toutefois il fallait en mettre une, la règle sera : le nombre de nageurs-euses sélectionnés pour cette journée dépend du nombre de ligne d'eau de la piscine qui accueille.

Exemple : 5 lignes d'eau = 10 Nageurs-euses par catégorie d'âge
6 lignes d'eau = 12 Nageurs-euses par catégorie d'âge